

DOSSIER FAMILLE :

SIVOS BREVAL NEAUPHLETTE

4 bis rue des Ecoles
78980 Bréval
Tél. : 01.34.78.01.52

Inscriptions, désinscription, paiement, attestation, administratif :
Email : sivosbrevalneauphlette@orange.fr

Vie courante, ajout de repas, présence ou absence exceptionnelle :
Email : servicesperisivosbn4@gmail.com

DOSSIER D'INSCRIPTION SERVICES PERISCOLAIRES ANNEE 2019 / 2020

ENFANT :

Pour bénéficier des services périscolaires à la prochaine rentrée scolaire, merci de retourner **dans l'enveloppe fournie étiquetée au nom de votre famille** au secrétariat du S.I.V.O.S les documents suivants :

- ✓ Formulaire d'inscription
- ✓ Fiche de renseignements ou fiche de l'enfant **pour chaque enfant** (à modifier, compléter)
- ✓ Fiche sanitaire **pour chaque enfant** (à modifier, compléter)

Pour bénéficier du prélèvement automatique :

- ✓ Fiche de prélèvement mensuel (**nouvelle fiche nécessaire à chaque année scolaire**)
- ✓ Un RIB (**même si le compte est identique à celui utilisé les années précédentes**)

Pour bénéficier du transport scolaire (**en plus d'avoir rempli le formulaire d'inscription**) :

- ✓ Faire une demande de dossier « Transport scolaire » par mail : sivosbrevalneauphlette@orange.fr

 **Les dossiers sont à rendre au secrétariat du S.I.V.O.S avant le 14 juin 2019 dans l'enveloppe fournie avec le dossier d'inscription.**

Merci de prendre connaissance des changements apportés aux tarifs, ainsi qu'au règlement des services périscolaires.

REGLEMENT A CONSERVER PAR LA FAMILLE

REGLEMENT DES SERVICES PERISCOLAIRES 2019 / 2020

I. DISPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES SERVICES

1. SURVEILLANCE ET RESPONSABILITE :

L'encadrement et la surveillance sont assurés par des personnels placés sous la responsabilité du S.I.V.O.S.
En cas d'accident nécessitant l'intervention d'un médecin, il sera fait appel dans un premier temps au médecin traitant.
Aucun médicament ne sera administré pendant les temps périscolaires par les agents du S.I.V.O.S.

2. DISCIPLINE :

Dans l'intérêt général, il est indispensable que les temps périscolaires se déroulent dans un climat de calme. De cette vie collective, les élèves doivent tirer enseignement, aussi des sanctions peuvent être prises à l'encontre des éléments perturbateurs :

- 1) rappel à l'ordre verbal,
- 2) SMS envoyé aux parents en cas de croix suite à un incident sur les services périscolaires. Les familles peuvent appeler le S.I.V.O.S au 01 34 78 01 52 afin d'avoir des renseignements complémentaires sur l'incident,
- 3) avertissement par note écrite en lettre recommandée aux parents.

Au bout de 2 avertissements, le Président pourra, prononcer l'exclusion temporaire (pouvant aller jusqu'à une semaine) de l'élève indiscipliné et dans le cas extrême l'exclusion définitive pourra être prononcée. L'ensemble de ces dispositions est destiné à garantir le bon fonctionnement des services qui ne peuvent être assurés qu'avec l'entière coopération parents/élèves/SIVOS.

3. IMPAYES :

La réinscription de chaque enfant aux services périscolaires n'est possible que si l'ensemble des factures de l'année précédente a été acquitté.

II. CANTINE

1. ORGANISATION :

Un service de cantine fonctionne chaque jour scolaire de 11 h 30 à 13 h 20. Il est ouvert aux élèves des écoles maternelle et élémentaire, dans la limite des places disponibles. Service de 11h45 à 12h30 et de 12h30 à 13h15.

2. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont prises dans la limite des capacités d'accueil pour la totalité de l'année scolaire. Il n'y a pas de renouvellement d'inscription automatique d'une année scolaire sur l'autre.

Critères de priorité :

- Enfants dont les deux parents travaillent
- Eloignement du domicile sans moyen de locomotion personnel
- En maternelle : les enfants les plus âgés

3. PRIX DU REPAS ET MODE DE PERCEPTION :

Le bénéficiaire s'engage à recevoir les factures par voie électronique et doit donc communiquer une adresse Email valide au SIVOS au moment de l'inscription.

Le paiement se fera mensuellement à réception de la facture par chèque, ou par prélèvement automatique.

Le paiement s'effectuera sur la base de :

Tarif 1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	Tarif à partir du 3 ^{ème} enfant
Forfait 4 jours par semaine : 4,37€/jour	Forfait 4 jours par semaine : 2,19€/jour
Forfait 3 jours par semaine : 4,51€/jour	Forfait 3 jours par semaine : 2,26€/jour
Forfait 2 jours par semaine : 4,65€/jour	Forfait 2 jours par semaine : 2,33€/jour
Forfait 1 jour par semaine : 4,79€/jour	Forfait 1 jour par semaine : 2,40€/jour
REPAS AU POINTAGE 5,03€/jour	
REPAS PAI 2,19€/jour	

4. ABSENCES ET AJOUTS DE REPAS:

Pour le bon fonctionnement des services de restauration scolaire, la fréquentation de la cantine doit être la plus régulière possible.

Toute absence doit être signalée au SIVOS (avant 10h pour la cantine), prioritairement par mail : servicesperisivosbn4@gmail.com

Seules les absences justifiées par un certificat médical ou par un événement familial exceptionnel pourront faire l'objet d'une régularisation de la facture.

En cas de mise en place du Service Minimum d'Accueil en cas de grève, une régularisation pourra également être effectuée à la demande des familles, qui devront prévenir 48 heures à l'avance de l'absence de leur enfant

Si le personnel enseignant est absent pour des raisons diverses, l'école accueillant les enfants nous n'annulerons pas les repas, sauf si nous en sommes prévenus à l'avance.

Enfin, les commandes de repas auprès de notre prestataire ne pouvant être annulé le jour même, les repas du jour ne pourront faire l'objet d'une régularisation, y compris en présence de justificatif légitime. Pour toutes modifications il faut envoyer un mail au plus tard le mardi soir pour la semaine suivante car le SIVOS est fermé le mercredi.

LA NOURRITURE NE PEUT SORTIR DE LA CANTINE POUR DES RAISONS D'HYGIENE ET DE SECURITE ALIMENTAIRE (pas de récupération de repas).
Mail pour toutes modifications : servicesperisivosbn4@gmail.com

5. LE P.A.I. (Plan Accueil Individualisé) :

Sans la mise en place d'un P.A.I (Plan Accueil Individualisé) aucune dérogation ne sera acceptée. La participation des familles s'élève à 2,30€/jour pour l'accueil à la cantine. La famille apporte tous les matins à la cantine un repas.

III. ACCUEIL PERISCOLAIRE (GARDERIE)

1. ORGANISATION :

L'accueil périscolaire est ouvert :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 6h50 à 8h20 et de 16h30 à 19h00.

L'accueil périscolaire du « S.I.V.O.S. BREVAL NEAUPHLETTE », n'est ouvert qu'aux enfants scolarisés et fréquentant les écoles maternelle et élémentaire de BREVAL.

L'accueil fermant **impérativement** à 19h00, le nom et le numéro de téléphone d'une personne à appeler, en cas de retard des parents, devront être fournis. En cas de retard ou de problème divers un numéro d'appel a été mis en place **06 84 11 83 41**.

Les familles se chargeront de fournir chaque jour un goûter à leur(s) enfant(s).

Le matin, les enfants devront être accompagnés jusqu'à la **porte de l'accueil périscolaire et remis au responsable**. La restitution des enfants ne se fera qu'aux parents, sauf autorisation écrite de ceux-ci stipulant le nom d'une personne les remplaçant.

2. INSCRIPTION / TARIF : GRATUIT A PARTIR DU 3ème ENFANT

Les inscriptions sont prises à l'année. Pour toute modification, nous vous demandons un courrier ou mail **avant le 20 du mois précédent**. Toute demi-heure commencée est due.

ACCUEIL PERISCOLAIRE			
Forfait PERI	De 6h50 à 8h20 et 16h30 à 19h	0.83 €	Pour 30 minutes

Le bénéficiaire s'engage à recevoir les factures par voie électronique et doit donc communiquer une adresse Email valide au SIVOS au moment de l'inscription.

Le paiement se fera mensuellement à réception de la facture par chèque, ou par prélèvement automatique.

3. DISCIPLINE :

Nous ne sommes pas responsables des jouets, jeux et effets personnels amenés par les enfants. Aussi nous déclinons toute responsabilité en cas de casse ou de vol.

En cas de désistement trop important des familles, nous nous réservons le droit de fermer l'accueil périscolaire à tout moment, après en avoir informé les parents.

IV. ETUDE

1. ORGANISATION :

16h30 à 16h45

Tous les enfants sont dans la cour sous la surveillance des surveillants d'étude (goûter et détente).

- Les enfants devront apporter un goûter.

16h45 à 17h45

Les élèves rentrent en classe. Chaque étude reçoit des élèves du cycle II et du cycle III (maximum de 15 élèves par groupe en étude)

Les objectifs de l'étude :

- Les enfants s'engagent à s'avancer dans leurs devoirs et à apprendre leurs leçons.
- Les surveillants d'étude veillent à ce que les élèves travaillent dans le calme et en autonomie.
- Les surveillants d'étude commencent par la lecture des CP – CE1 puis interrogent les élèves sur les leçons à apprendre et vérifient les devoirs écrits.
- Les surveillants d'étude feront faire dans la mesure du temps disponible le maximum des devoirs sans une correction systématique. La correction sera faite par l'enseignant(e) de la classe.
- S'il reste du temps, les surveillants d'étude aideront à la compréhension de certains exercices.

Pour le bon fonctionnement de l'étude, les parents ne doivent pas venir chercher les enfants avant 17h45. En cas de départ anticipé merci de **prévenir le SIVOS** par mail servicesperisivosbn4@gmail.com de façon à ce que le ou les enfant(s) soient orienté(s) en périscolaire pour ne pas déranger l'étude.

Les inscriptions sont prises à l'année. Pour toute résiliation ou inscription au cours de celle-ci, nous vous demandons **un courrier avant le 20 du mois précédent**.

Les absences de classes transplantées seront décomptées.

2. INSCRIPTION / TARIF

Tarifs
Forfait 4 études par semaine : 2.34€/jour
Forfait 3 études par semaine : 2.34€/jour
Forfait 2 études par semaine : 2.34€/jour
Forfait 1 étude par semaine : 2.34€/jour

Tout mois commencé est dû.

Le bénéficiaire s'engage à recevoir les factures par voie électronique et doit donc communiquer une adresse Email valide au SIVOS au moment de l'inscription.

Le paiement se fera mensuellement à réception de la facture par chèque, ou par prélèvement automatique.

Les règlements se feront sur 10 mois, d'octobre à juillet.

V. TRANSPORT

1. PERIMETRE

Le transport fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis, le matin et le soir.

Le transport n'est ouvert qu'aux enfants scolarisés et fréquentant les écoles maternelle et élémentaire de Bréval.

L'inscription au transport s'entend pour l'année scolaire. Les enfants du bus doivent sortir au portail du bus même s'ils ne prennent pas celui-ci un soir.

2. ORGANISATION :

• **Le matin** (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Les enfants sont pris en charge par l'accompagnatrice dans le car à partir de 7h37 ou 7h55 selon le circuit.

Le car arrive à l'école vers 8h20, les enfants de maternelle sont accueillis par les ATSEM et les enfants de l'élémentaire sont accompagnés par l'accompagnatrice jusque dans la cour.

• **Le soir** (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Les enfants sont pris en charge par l'accompagnatrice à la sortie de la classe à 16h30. Ils descendent à l'arrêt mentionné sur le dossier d'inscription. Les enfants de maternelle doivent obligatoirement être remis à un adulte. Il est important de respecter les horaires du bus matin et soir.

3. INSCRIPTION ET TARIF:

Il n'y a pas de renouvellement d'inscription automatique d'une année scolaire sur l'autre.

Fournir une photo à chaque rentrée scolaire.

Coût par an et par enfant (Gratuit à partir du 3^{ème} enfant) :

- Forfait de **140€**, à régler en septembre.

4. ABSENCE :

Prévenir le S.I.V.O.S. ou les accompagnatrices en cas d'absence sur l'adresse mail : servicesperisivosbn4@gmail.com

TARIF 2019 / 2020

CANTINE

Le 1er et 2ème enfant		à partir du 3ème enfant	
forfait 4 repas/semaine	4,37 € par jour	forfait 4 repas/semaine	2,19 € par jour
forfait 3 repas/semaine	4,51 € par jour	forfait 3 repas/semaine	2,26 € par jour
forfait 2 repas/semaine	4,65 € par jour	forfait 2 repas/semaine	2,33 € par jour
forfait 1 repas/semaine	4,79 € par jour	forfait 1 repas/semaine	2,40 € par jour
Plan Accueil Individualisé (PAI) 2,19€/jour		Repas ponctuel à 5,03€	

TRANSPORT

Transport A	140 €	par an	
Transport B	30 €	par an	(1 jour/semaine)

ETUDE

forfait 4 études/semaine	2,34 €	par jour
forfait 3 études/semaine	2,34 €	par jour
forfait 2 études/semaine	2,34 €	par jour
forfait 1 étude/semaine	2,34 €	par jour

PERI SCOLAIRE

forfait PERI	0,83 €	pour 30 min
--------------	--------	-------------

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom :
Prénom :

Naissance :
Sexe :

Niveau actuel:
Enseignant :

Représentants légaux

Prénom NOM		
Adresse		
Téléphone fixe		
Portable		
Téléphone pro		
Mail		
Information		

Urgences Personnes à prévenir en cas d'urgence ou de retard, *si les parents ne sont pas joignables* :

NOM - PRENOM	TELEPHONE

Autorisation de prise en charge ACCUEIL PERISCOLAIRE

NOM - PRENOM	Lien de parenté avec l'enfant
-	
-	
-	
-	

Autorisation de prise en charge TRANSPORT SCOLAIRE

NOM - PRENOM	Lien de parenté avec l'enfant
-	
-	
-	
-	

Votre enfant est-il autorisé à descendre seul du bus (élémentaires seulement) : OUI NON

Mère ou tutrice :

Père ou tuteur :

Date Signature

Date Signature



FICHE SANITAIRE

Nom :
Prénom :

Naissance :
Sexe :

Classe actuel:
Enseignant :

Nom médecin traitant :

Téléphone :

Fiche à compléter obligatoirement, préciser si votre enfant :

- Est atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps périscolaire
- Est susceptible de prendre un traitement d'urgence
- Est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre périscolaire
- Souffre d'allergie

Maladie dont souffre votre enfant (*) :

Traitement :

Médecin prescripteur et coordonnées :

Observations particulières :

Allergies connues (*) :

** mettre « Néant » si rien à signaler*

Si l'état de votre enfant nécessite un traitement pendant le temps périscolaire (garderie, cantine, étude ou transport), veuillez remplir le formulaire de protocole de soins d'urgence (à réclamer au SIVOS).

Dans les situations d'urgence, et après régulation par le SAMU centre 15, votre enfant sera orienté vers l'établissement de santé le mieux adapté. Il sera évacué soit par des transports sanitaires privés, soit par des véhicules du service départemental d'incendie et de secours, soit par une équipe médicale SMUR.

La famille est immédiatement avertie par nos soins pour accompagner son enfant ou le rejoindre à l'hôpital.

Mère ou tutrice :

Date Signature

Père ou tuteur :

Date Signature



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2019 / 2020

L'envoi des factures par voie électronique devenant une obligation, merci de nous préciser IMPERATIVEMENT une adresse Email

Email :

CANTINE

Nom de l'enfant												
Prénom de l'enfant												
Jours repas semaine	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Mange-t-il du porc	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non	
Restera-t-il le jour de la rentrée	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non	

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Nom de l'enfant												
Prénom de l'enfant												
matin (lundi, mardi, jeudi, vendredi)												
soir (lundi, mardi, jeudi, vendredi)												
Merci d'indiquer un horaire « approximatif »												
Restera-t-il le jour de la rentrée	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non	

ETUDE (élémentaire uniquement)

Nom de l'enfant												
Prénom de l'enfant												
Jours d'étude semaine	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Restera-t-il le jour de la rentrée	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non	

TRANSPORT (Préciser impérativement le n° de carte de transport sur 2018/2019)

Nom de l'enfant												
Prénom de l'enfant												
Jours de transport matin	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V
Jours de transport soir	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V
N° carte transport sur 2018/2019												
Nom point de monté matin												
Nom point de descente soir												
Prendra-t-il le car à la rentrée	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non	

J'ai lu et j'accepte les conditions du règlement périscolaire. Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré et les inscriptions non prises en comptes.

Mère ou tutrice :

Père ou tuteur :

Date :

Signature :

Date :

Signature :

PRELEVEMENT MENSUEL

Pour bénéficier du prélèvement mensuel, merci de remplir le mandat de prélèvement SEPA ci-après.

Vous devez également nous fournir un RIB même si le compte de prélèvement est identique à celui utilisé lors de la précédente année scolaire.

Les prélèvements interviennent au 10 de chaque mois d'octobre à juillet inclus

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SIVOS de BREVAL NEAUPHLETTE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SIVOS de BREVAL NEAUPHLETTE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Paiement : Récurrent - Mensuel

Titulaire du compte à débiter

Nom Prénom : (*) _____

Adresse : (*) _____

Code postal : (*) _____

Ville : (*) _____

Pays : FRANCE

Identifiant Créancier SEPA : F R 9 0 Z Z Z 5 8 4 1 7 3

Nom : SIVOS de BREVAL NEAUPHLETTE

Adresse : 4 bis rue des Ecoles

Code postal : 78980

Ville : BREVAL

Pays : FRANCE

BIC

IBAN

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB, puis adresser l'ensemble au créancier

Le (*) :

A (*) :

Signature (*)

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec l'administré.

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.